

VELO - VTT - TRIATHLON

Stages du Soleil

Stages & Séjours Sportifs

PROGRAMME

2021



stagesdusoleil.org 

Provence Bike Hôtel



CÔTE D'AZUR
FRANCE



Ligue de l'Enseignement : IM 075100379

Du Vélo, du Sport, des Vacances...

2021, un Petit Air de déjà vu...

La Saison 2021 sera en quelque sorte, pour Vous comme pour Nous, une saison de "rattrapage".

Au terme de la parenthèse du confinement, nous nous étions engagés à reprogrammer l'ensemble de nos Stages et Séjours 2020 annulés (Hors ceux liés au Vrai-Faux Départ du Tour) afin que chacune et chacun d'entre vous puisse véritablement bénéficier d'un Report en 2021.

Aussi, hormis les 2 Séjours Cyclistes organisés fin août en Haute Savoie, vous retrouverez, pour l'essentiel, votre Programme 2020. Au delà, vous pouvez compter sur l'engagement de notre Equipe afin de vous assurer un très agréable séjour et de véritables vacances sportives.

Nous mettrons tout en oeuvre pour vous garantir une Qualité et une Sécurité constantes sur chacun de nos Stages Sportifs ou Séjours Cyclistes, au Programme 2021 ou organisé "Sur-mesure".

Nos Stages et Séjours seront maintenus, même dans l'éventualité de faible effectif (dès 10 Participant(e)s inscrit(e)s et hors décision contraire des Autorités...). De plus, afin de tenir compte des nombreuses incertitudes et vous permettre une inscription en toute sérénité, nous avons décidé d'élargir le bénéfice de la modification ou du report de vos Inscriptions, sans frais et sans justificatifs et ce jusqu'à J-15.

Enfin, notre Garantie "Annulation", si souscrite à l'inscription, interviendra lors de cette saison et exceptionnellement, sans justification.

(Information de nos services par écrit obligatoire avant J-2 ; hors non présentation/No show) .

Nous avons Toutes et Tous, hâte de vous retrouver !

Cher(e)s Ami(e)s des Stages du Soleil, en 2021, vous serez toujours les Bienvenu(e)s.

Qui sommes nous ?

Opérateur de tourisme sportif, Les Stages du Soleil sont une composante du secteur Vacances de la Ligue de l'Enseignement, association sans but lucratif, reconnue d'utilité publique, immatriculée au registre français des opérateurs de vacances et de séjours. Les activités sportives proposées par Les Stages du Soleil sont encadrées par des équipes de l'UFOLEP, 1^{ère} fédération multisports de France. Les Stages du Soleil sont ouverts à tous et à toutes. Nos tarifs sont particulièrement étudiés et sans surprise, ils vous assurent toujours le meilleur rapport qualité/prix. Pour bénéficier de l'ensemble de nos services, une adhésion annuelle à notre association (8 euros) est obligatoire.

Infos Pratiques

Avec Les Stages du Soleil vous bénéficiez d'une organisation rigoureuse et professionnelle, vous garantissant qualité d'hébergement et confort, accompagnement et assistance, convivialité et esprit vélo.

Nos stages et séjours sont organisés pour vous permettre de vivre et partager de véritables vacances sportives. Vous devez vous assurer que les stages ou séjours que vous choisissez sont en rapport avec vos aptitudes sportives. Cependant, vous n'êtes pas dans l'obligation d'effectuer l'ensemble des sorties ou activités proposées, notamment en cas de mauvais temps ou de fatigue.

L'offre +

Vous souhaitez participer à plusieurs stages ou séjours? Faites nous parvenir vos bulletins d'inscription simultanément, vous bénéficierez d'une remise de 5%.

Offre Spéciale "Club"

Bénéficiez de tarifs préférentiels (dès le 6^{ème} participant sur les séjours, et dès 9 participants sur les Stages d'entraînement). (Inscriptions groupées pour le même stage ou séjour. Copie des licences obligatoire).

Tous nos stages et séjours comprennent

- L'hébergement en pension complète*, 8 jours/7 nuits, du dîner du jour d'arrivée au petit déjeuner du jour de départ, en chambre double (ou individuelle avec supplément), avec sanitaires complets, linge de toilette etc..... (* sauf séjours 28 et 32 en demi-pension)

- Le programme du stage ou du séjour (à télécharger sur le site),

- Un responsable technique et sportif diplômé,

- L'accompagnement des sorties et activités cyclistes par des Guides/Capitaines de route expérimenté(e)s. Un Guide par groupe de niveau,

- Les assurances Responsabilité Civile Organisateur, individuelle accident et rapatriement,

- Un véhicule d'assistance transportant boisson et ravitaillement, vos vêtements et effets personnels (2 véhicules pour les séjours de plus de 50 participants),

- Les parkings.

Et pour les Stages d'Entraînement Côte d'Azur Route, Triathlon, VTT... :

- L'encadrement des sorties cyclistes, des sessions spécifiques de préparation Triathlon, des séances d'entraînement Course Nature, des randonnées pédestres, assurés par des moniteurs qualifiés,

- Un programme d'activités et sorties pour les accompagnants.

Les stages et séjours ne comprennent pas

- Pour des raisons évidentes d'organisation, le transport aller/retour de votre domicile jusqu'au lieu du stage ou du séjour,

- Les dépenses à caractère personnel (boissons, téléphone, prestations annexes),

- l'assurance annulation optionnelle.

Les + pour faciliter votre séjour

(Services proposés avec supplément, sous réserve de disponibilité. Réservation obligatoire)

Transferts : Pour les Stages d'Entraînement Côte d'Azur, les Séjours en Provence Alpes Côte d'Azur et Corse, des transferts entre les gares, les aéroports et les différents lieux de séjours sont possibles.

Pour les groupes de plus de 15 participants, nous pouvons organiser cette prestation pour l'ensemble de nos stages et séjours.

Voyagez léger, louez votre vélos : un vélo Comp/Route (Carbone/Ultégra) à vos mesures, pour l'ensemble de nos stages et la plupart de nos séjours cyclistes (+ VTT et e-Bike VTT à Roquebrune).



Programme 2021

Stages d'entraînement Côte d'Azur

Littoral et Haut Var - Roquebrune s/Argens

STAGES ROUTE

ROQUEBRUNE VILLAGE OU LES ISSAMBRES

1	Du 6 au 13 Février	5	Du 13 au 20 Mars	9	Du 10 au 17 Avril	14	Le Roc d'Azur Du 3 au 10 Octobre
2	Du 13 au 20 Février	6	Du 20 au 27 Mars	10	Du 17 au 24 Avril		
3	Du 20 au 27 Février	7	Du 27 Mars au 3 Avril	11	Du 24 Avril au 1 ^{er} Mai		
4	Du 27 Fév. au 6 Mars	8	Du 3 au 10 Avril	12	Du 1 ^{er} au 8 Mai		

Littoral Varois et Haut Pays Niçois

STAGES VTT

13	Du 10 au 17 Avril	Roquebrune /Les Issambres	16	Du 3 au 10 Octobre	Roquebrune /Les Issambres
----	-------------------	---------------------------	----	--------------------	---------------------------

STAGE TRIATHLON

15	Du 1 ^{er} au 8 Mai	La Colle sur Loup
----	-----------------------------	-------------------

Séjours cyclistes

Routes de Provence - Les Classiques

17	Du 3 au 10 Avril	Routes du Tour et des Classiques à La Colle sur Loup	21	Du 1 ^{er} au 8 Mai	Alpes d'Azur - Rtes de l'Iron Man et du Tour
18	Du 10 au 17 Avril	Entre Lubéron et Ventoux à Isles sur Sorgue	22	Du 8 au 15 Mai	Grande Alpi Maritime à Menton
19	Du 17 au 24 Avril	De la Ste Victoire au Lac de Ste Croix à Gréoux	23	Du 22 au 29 Mai	Ardeche Méridionale et ses Gorges à Casteljau
20	Du 24 Avril au 1 ^{er} Mai	Rtes des Baronnies Provençales à Rémuzat	24	Du 29 Mai au 5 Juin	Gorges et Haut Verdon à Montpezat

Routes du Soleil - Les Plus Belles Etapes

25	Du 5 au 12 Juin	Ubaye et Serre Ponçon à Chorges	32	Du 18 au 25 Sept.	Italie - Elba - Marina di Campo
26	Du 19 au 26 Juin	Hautes et Gdes Alpes à Serre Chevalier	33	Du 25 Sept. au 2 Oct.	Gdes Alpes et Turini à Menton
27	Du 26 Juin au 3 Juillet	Rtes du Giro - Terre di COPPI - Piémont à Lurisia	34	Du 16 au 23 Octobre	Espagne - Route de Mallorca aux Baléares
28	Du 3 au 10 Juillet	Italie - Dolomites et Maratona à La Villa	35	Du 23 au 30 Octobre	Espagne - Costa Dorada à Cambrils
29	Du 21 au 28 Août	Rtes des Gdes Alpes à Habère Poche	36	Du 18 au 25 Sept.	De la Ste Victoire au Lac de Ste Croix à Gréoux
30	Du 28 Août au 4 Sept.	Lacs et Cols des Savoies à Annecy	37	Du 25 Sept. au 2 Oct.	Entre Lubéron et Ventoux à Isles sur Sorgue
31	Du 11 au 18 Sept.	Italie - Collines et Villages perchés de Toscane à Chianciano Terme			

Sur Route ou en VTT, vous êtes les Bienvenus avec vos Vélos à Assistance Electrique.

Stages d'entraînement

Roquebrune sur Argens

Stages Route



Programme d'un stage d'entraînement Route

Samedi : Après-midi : arrivée, installation à l'hôtel, réunion de présentation

Dimanche : Matin : 1ère sortie et formation des groupes (env. 80 km), après-midi libre

Lundi : 90 à 120 km selon les groupes

Mardi : Matin : 60 ou 85 km, après-midi libre

Mercredi : Matin : repos ou sortie 75 km, après-midi libre

Jeudi : 80 ou 100 km selon les groupes

Vendredi : 90 à 130 km selon les groupes

Samedi : Départ après le petit-déjeuner



4

Dans une ambiance 100% vélo, loin du stress et des soucis quotidiens, les stages routes vous permettront d'améliorer votre condition physique et de partager votre passion.

Il y a deux façons de les aborder :

- Soit comme stage de préparation en vue de certains objectifs bien planifiés, ce sera alors de l'endurance de base (suivant le nombre de kilomètres effectués avant le stage).

- Soit comme stage de loisir pour le seul plaisir de rouler entre passionnés sous le doux climat de la Provence. Plusieurs groupes sont formés chaque jour, accompagnés par des capitaines de route et par nos véhicules d'assistance équipés service course.

L'équipe des Stages du Soleil, forte d'une cinquantaine de personnes mettra tout en œuvre pour vous faire vivre votre passion comme des pros.

Chaque stage est enrichi par la venue de consultants spécialisés abordant des thèmes variés allant de l'entraînement à l'ergonomie et la mécanique.

Programme accompagnants inclus

Chaque jour, en fonction de la météo, un programme d'activités sportives et de sorties est proposé, lors de chaque stage à Roquebrune sur Argens ou Gréoux les bains; le programme hebdomadaire détaillé vous sera remis lors de votre arrivée.



S

Etape	Date	Programme
1	Samedi	Accueil et installation à l'hôtel
2	Dimanche	25 km - Formation des Groupes
3	Lundi	45 km - Massif de l'Estérel
4	Mardi	25 km - Stands Techniques
5	Mercredi	50 km - Massif des Maures
6	Jeudi	25 km - Stands Techniques
7	Vendredi	55 km - Parcours du "Roc d'Azur"
	Samedi	Départ après le petit-déjeuner

ment Côte d'Azur

ns - La Colle sur Loup



5

Stages VTT

Les Stages d'entraînement et de préparation VTT de Roquebrune sur Argens vous permettent de parfaire votre entraînement dans les mêmes conditions que les Stages route, avec encadrement et animations.

En parcourant pistes et sentiers, vous découvrirez les sites remarquables des massifs des Maures et de l'Estérel.

Les circuits proposés sont techniques et permettent de nombreux ateliers de franchissement.

Deux groupes de niveau sont constitués :

- **Découverte/Initiation** : parcours simples et roulants, sans grosses difficultés techniques,

- **Confirmé** : sentiers techniques et engagés.

Roquebrune sur Argens accueille sur son territoire deux manifestations phares du VTT hexagonal la "Descente du Mont Lachens à la mer" et le "Roc d'Azur".

Stage Triathlon

Etape	Date	Matin	Après-midi
1	Samedi	Accueil à l'hôtel à partir de 16 h - Réunion de présentation	
2	Dimanche	Natation - Course à pied - Petite sortie Décrossage	Vélo 50 km - Course à pied Test 20 mn - Endurance
3	Lundi	Natation - Sortie Vélo 100 km	
4	Mardi	Natation - Ateliers transition - Course à pied/Vélo	
5	Mercredi	Natation - Sortie Vélo longue 140 km	Ateliers transition lors de la reprise après le pique-nique
6	Jeudi	Natation - Récupération - Ateliers Course à pied libre ou repos	Vélo sortie courte 50/60 km Course à pied libre ou repos
7	Vendredi	Natation - Ateliers transition - Vélo 40 km Puis transition - Course à pied 30 mn rapide/10 mn souple	
8	Samedi	Départ après le petit-déjeuner	

Vous souhaitez améliorer vos techniques d'entraînement ou découvrir une discipline sportive exigeante, nos stages de préparation Triathlon seront parfaitement adaptés. Vous bénéficierez d'un encadrement spécifique qualifié, avec groupes de niveau et d'un entraînement progressif par atelier : Exercices en piscine, courses à pied et sorties vélo .

Programmes non contractuels, donnés à titre d'exemple.

Vos hébergements à Roquebrune sur Argens

Les Issambres



Le Village



6

Les Accès

- En voiture : Autoroute A8, sortie Le Muy.
- En train : Les Arcs ou St Raphaël/Valescure.
- En avion : Aéroport de Nice-Côte d'Azur.

vacanCiel devient

Miléade
Villages Clubs & Hôtels

Dans le département du Var, **entre Massifs des Maures et de l'Estérel**, le village provençal de Roquebrune sur Argens vous accueille autour de son célèbre rocher. La diversité des reliefs, la beauté des parcours, la douceur du climat, vous assurent des conditions de préparation optimales.

Les Stages du Soleil ont choisi pour vous la qualité, la convivialité et le confort des hôtels club** Miléade VAL D'ESQUIERES aux Issambres et BAGATELLE au Village de Roquebrune.**

L'Hôtel Club Val d'Esquières, ancien palace des Années 30 se trouve en bord de mer au cœur d'un parc aménagé de 3 hectares avec 2 piscines. L'Hôtel Club Bagatelle, à l'orée du village, se situe dans un vaste parc arboré avec tennis, piscine....

Ces 2 établissements récemment rénovés, labélisés "Provence Bike Hôtel", vous accueillent en chambres doubles avec TV, Wifi, sanitaires complets, terrasse, ou en villas confortables en formule 3A et familles. Hébergement en pension complète, petit déjeuner abondant en buffets, repas copieux et variés, menus adaptés et boissons de table comprises (vin rouge ou rosé à discrétion), cocktail de bienvenue, salon de détente, bar, piscine, tennis, bibliothèque, buanderie, parking privé, station de lavage vélos, etc...



Les Activités Annexes

- Essai de matériels, ateliers mécanique, diététique, étirements, séances de récupération,
- Programme accompagnants avec activités et excursions, sans supplément,
- En option : massages ostéo, études posturales.

Votre hébergement à La Colle sur Loup

Terrasses de St Paul

1 Stage et 2 Séjours

Stage Triathlon
Stage n°15 du 1^{er} au 8 mai 2021

Rtes du Tour et des Classiques
Séjour n°17 du 3 au 10 avril 2021

Alpes d'Azur - Rtes du Tour
Séjour n°21 du 1^{er} au 8 mai 2021

Les Accès

- En voiture : Autoroute A8, sortie Cagnes s/mer, direction La Colle s/loup.
- En train : Cagnes s/mer.
- En avion : Aéroport de Nice-Côte d'Azur.

Sur la Côte d'Azur et face au village provençal de St Paul de Vence, L'Hôtel Club "Les Terrasses de St Paul" vous accueille au cœur d'un vaste parc co-planté d'essences méditerranéennes.

Hébergement en chambre confortable avec salon, TV, terrasse. En pension complète, petit déjeuner abondant en buffets, repas copieux et variés, menus adaptés et boissons de table comprises (vin rouge ou rosé à discrétion), cocktail de bienvenue, salon de détente, bar, terrain de sports, tennis, buanderie, parking privé, station de lavage vélos, etc...

Votre Hôtel Club "Provence Bike Hôtel" dispose de 2 piscines dont un grand bassin chauffé réservé le matin pour les entrainements natation.



7

Les Activités annexes

Programme accompagnants avec activités et excursions, sans supplément.
Club enfants-Ados-Vacances scolaires.

Séjours n°17 et 21

Difficulté   

Dénivelé cumulé : de 8000 à 10000 m
Kms parcourus : environ 600



8 jours / 7 nuits

Routes de

Gréoux les Bains 2 Séjours

Ste Victoire au Lac de Ste Croix
Séjour n°19 du 17 au 24 avril 2021
Séjour n°36 du 18 au 25 sept. 2021

Lieu

Gréoux Les Bains. Les accès :
En voiture : Aut. A51 Aix-Sisteron, sortie Gréoux.
En train : Gare TGV Aix.
En avion : Aéroport de Marseille-Provence.

Présentation

A proximité de Manosque et du plateau de Valensole. Haute Provence. Entre Verdon et Durance, à quelques coups de pédales du Lubéron, la station thermale de Gréoux les Bains est située au cœur de La Provence. Gréoux est le point de départ idéal pour découvrir ou redécouvrir les superbes petites routes qui parcourent les parcs naturels, entre champs de lavandes et villages préservés, Gorges du Verdon et montagne de Lure.

L'hébergement

Les Stages du Soleil ont choisi pour vous, le confort et l'environnement d'un Hôtel Club au cœur d'un vaste parc arboré.
Le Château Laval 3*, établissement qui met à votre disposition des chambres ou des appartements confortables, TV.
Hébergement en pension complète avec menus adaptés, boissons de table incluses.

Les Activités annexes

Pour les conjoints non cyclistes, programme d'animation et ballades accompagnées proposés par les équipes de l'hôtel Club. Accès gratuit à l'espace aqualudique. Navette gratuite desservant les Thermes.

Les plus

- Espace aqualudique avec piscine couverte,
- Spa, Tennis.

Séjours n°19 et 36

Difficulté

Dénivelé cumulé : de 6000 à 7000 m
Kms parcourus : environ 600





Menton 2 Séjours

Grande Alpi Maritime
Séjour n°22 du 8 au 15 mai 2021

Gdes Alpes et Turini
Séjour n°33 du 25 sept. au 2 oct. 2021

Lieu

Menton. Alpes Maritimes

Présentation

A deux pas de l'Italie et de la Principauté de Monaco, Menton, ville d'Art et d'Histoire, cité des jardins, bénéficie d'un ensoleillement et d'une douceur exceptionnels.

Menton est le point de départ idéal pour rejoindre les routes des grandes classiques françaises et italiennes de début de saison

(Paris-Nice, Milan-San Remo).

Le Haut Pays mentonnais n'est qu'une succession de routes sinueuses et spectaculaires qui vous ouvrent l'ascension de cols mythiques tels que le Col de la Madone, le Col d'Eze, le Turini ou le redoutable Poggio.

L'hébergement

Hôtel Club 3* l'Orangerie, en pension complète, chambre climatisée avec télévision, téléphone, wifi. Restauration de qualité. Vins inclus.

Les plus

- Ancien Palace des Années Folles entièrement rénové, au coeur d'un parc arboré d'orangers et de citronniers,
- Parking privé gratuit.

Séjours n°22 et 33

Difficulté

Dénivelé cumulé : de 9000 à 12000 m
Kms parcourus : environ 500/600





8 jours / 7 nuits



Entre Lubéron et Ventoux

Séjour n°18 du 10 au 17 avril 2021

Lieu

Isles sur Sorgue.
A 20 km d'Avignon.

Présentation

10 Au cœur de la Provence entre Lubéron et Ventoux, Isle sur Sorgue est le point de départ idéal pour découvrir les attraits d'une région contrastée et sauvage, riche en patrimoine et sites d'exception. Fontaine de Vaucluse, Gordes... Autour du Géant de Provence, de nombreuses petites routes adaptées à la pratique du cyclisme sillonnent les vignobles réputés de Gigondas, Baume de Venise... ou les oliveraies des Baronnies.

L'hébergement

Hôtel Club 3* Domaine de Mousquet, situé dans un magnifique parc de 22 hectares avec son château et traversé par la Sorgue. Chambre confortable avec sanitaires complets. TV. Espace Wifi. Salles de Restaurant avec terrasse et vue sur les monts du Vaucluse. En pension complète. Buffet à volonté. Vin inclus..

Les plus

- Piscine chauffée, Tennis,
- Terrain multi-sport,
- Parking privé.

Séjours n°18

Difficulté

Dénivelé cumulé : de 7000 à 10000 m.
Kms parcourus : environ 500/600.



8 jours / 7 nuits



Rtes des Baronnies Provençales Séjour n°20 du 24 avril au 1^{er} mai 2021



Lieu

Rémuzat.
Drôme Provençale.

Présentation

La Drôme Provençale ou "Baronnies" est située au sud du département de la Drôme entre Vercors et Provence. Entre Alpes et Méditerranée, le climat y est doux. Cette région de moyenne montagne, aux paysages contrastés et sauvages, est idéale pour la pratique du cyclisme grâce à ses nombreuses petites routes à l'écart des grands axes de circulation.

11

L'hébergement

Hôtel Club 3* Les Lavandes. En pension complète, chambre double confortable, TV.

Les plus

- Parc calme et arboré,
- Piscine chauffée,
- Sauna Hammam,
- Parking privé gratuit.

Séjours n°20

Difficulté

Dénivelé cumulé : de 9000 à 10000 m.
Kms parcourus : environ 600.



8 jours / 7 nuits

Ardèche Méridionale et ses Gorges

Séjour n°23 du 22 au 29 mai 2021

Lieu

Casteljau.

A environ 20 km à l'ouest de Vallon Pont d'Arc.

Présentation

De par son climat et son relief, l'Ardèche méridionale est un territoire privilégié pour la pratique du cyclisme. C'est une région de moyenne montagne aux traits méditerranéens, une terre de contrastes alternant plateaux et gorges spectaculaires. Le village de Casteljau est une presqu'île formée par les méandres du Chassezac, principal affluent de l'Ardèche, qui a creusé des gorges du même nom quasi infranchissables. De sinueuses petites routes vous permettront de découvrir des villages comme Balazuc, Rochecolombe, mais aussi les défilés de Ruoms, le Mont Gerbier de Jonc, les Bois de Paiolive...

L'hébergement

Hôtel Club 3* Belambra "Lou Castel", situé dans un parc naturel de 100 hectares. En pension complète. Chambre double avec sanitaires complets, Wifi, TV. Les parties communes sont dans un château du XIII^{ème}.

Les plus

- Piscine chauffée,
- Terrain multi-sports,
- Parking gratuit.

Séjour n°23

Difficulté

Dénivelé cumulé : 7000 à 8000 m
Kms parcourus : environ 500/600



8 jours / 7 nuits



Gorges et Haut Verdon Séjour n°24 du 29 mai au 5 juin 2021

Lieu

Montpezat. A quelques kilomètres de Moustier Sainte Marie.

Présentation

13

Le village de Montpezat, porte de la Haute Provence et des Gorges du Verdon, surplombe la rivière et le Lac de Ste Croix. C'est le point de départ idéal pour découvrir les superbes petites routes qui longent les gorges ou parcourent le Parc Naturel du Verdon, entre champs de lavandes et villages préservés.

L'hébergement

Hôtel Club 3* Le Verdon, au coeur du Parc Régional . Chambre confortable, TV. , espace Wifi.

Salle de restaurant avec terrasse et vue panoramique. En pension complète. Buffet riche et varié. Vin inclus.

Les plus

- Piscine chauffée,
- Courts de Tennis, Terrain multisport,
- Parking privé.

Séjour n°24

Difficulté   

Dénivelé cumulé : de 7000 à 8000 m
Kms parcourus : environ 600





8 jours / 7 nuits

Routes c



Ubaye et Serre Ponçon Séjour n°25 du 5 au 12 juin 2021

Lieu

Chorges. Au coeur des Hautes Alpes. Face au Lac de Serre-Ponçon et aux portes des Ecrins.

14

Présentation

Carrefour entre lac et montagnes, à mi-distance des villes d'Embrun et de Gap. Chorges jouit d'un micro climat tempéré propice aux activités cyclistes ou de montagne. Entre Ecrins, Queyras et Mercantour, Chorges ouvre l'accès aux nombreuses routes et cols Alpains, Colombis, Parpaillon, empruntés par le Tour de France et la redoutable montée de l'Izoard.

L'hébergement

Hôtel Club 3* Serre du Villard, chambre double confortable, en pension complète. Wifi.

Les plus

- Domaine arboré à proximité du lac,
- Piscine couverte et chauffée,
- Sauna, jacuzzi, hammam,
- Parking privé gratuit.

Séjour n°25

Difficulté

Dénivelé cumulé : de 9000 à 11000 m
Kms parcourus : environ 600





Hautes et Grandes Alpes Séjour n°26 du 19 au 26 juin 2021

Lieu

Serre Chevalier
Hautes Alpes.

Présentation

15

Entre Vanoise et Ecrins, Serre Chevalier égrène ses villages ensoleillés, dans la vallée de la Guisane. Au programme de la semaine, la route des Grandes Alpes et ses cols, gravis lors des derniers Tour de France (Vars, Izoard, Lautaret, Galibier...)

L'hébergement

Hôtel Club 3* Alpes d'Azur,
La Salle les Alpes.
Chambre double en pension
complète. Confortable, TV, Wifi.

Les plus

- Piscine couverte,
- Jacuzzi, sauna,
- Parking gratuit.

Séjour n°26

Difficulté

Dénivelé cumulé :
de 10000 à 12000 m
Kms parcourus : environ 500





8 jours / 7 nuits

Italie

Routes du Giro - Terres de COPPI Séjour n°27 du 26 juin au 3 juillet 2021

Lieu

Lurisia-Terne. Altitude 688 m. Région du Piémont, à 90 km au sud de Turin et à 20 km de Cuneo.

Présentation

Face au mont VISO, le Piémont italien offre une grande variété de paysages et un environnement naturel exceptionnel. De la plaine du Po à la haute montagne, des vignobles des "langhe" (Barolo, Barbaresco...) aux cimes et grands cols des Alpi Maritimes (la Fauniera, col del Prele), les circuits proposés vous surprendront par leur beauté et leur difficulté.

16

Les grimpeurs seront à la fête avec quelques un des plus grands cols du Giro d'Italia et de la Fausto COPPI : le Sampeyre (2.284 m), le Fauniera (2.511 m) avec sa très belle stèle à la mémoire de Marco Pantani, et le Prato Nevoso (col del Prel : 1.615 m).

L'hébergement

Hôtel 3* réputé pour sa cuisine régionale et gastronomique. En pension complète. Chambre avec sanitaires complets, TV, WIFI . Espace NIVOLANO avec piscine couverte, jacuzzi, sauna.

Les plus

- Accès piscine couverte, jacuzzi tous les matins.
- Deux demi-journées à l'Espace Nivolano, piscine et Spa.
- Garage pour les vélos,
- Parking privé.

Séjour n°27

Difficulté

Dénivelé cumulé : de 9000 à 11000 m
Kms parcourus : environ 500/600





Dolomites et Maratona Séjour n°28 du 3 au 10 juillet 2021

Lieu

La Villa. Vallée d'Alta Badia (Sud Tyrol), altitude 1400 m, en plein cœur des Dolomites, entre Bolzano et Cortina d'Ampezzo.

Présentation

Les Dolomites offrent un paysage unique au monde dans une région où les influences italiennes et autrichiennes se mélangent.

Le village de la Villa, avec ses chalets tyroliens superbement fleuris, est le point de départ idéal pour aller conquérir les sommets les plus prestigieux qui font rêver les amateurs de haute montagne. Mais attention, ces cols légendaires aux panoramas grandioses présentent des pourcentages parfois importants! Parmi les émotions de la semaine, resteront gravés le sublime Passo Giau, le légendaire Pordoï, le Fedaïa avec le glacier de la Marmolada et la terrible ascension vers les 3 Cîmes du Lavaredo...

L'hébergement

Hôtel 3* Ladinia, très confortable. Sauna, solarium et salle de fitness, local à vélos, parking privé pour les voitures. ½ pension avec pique-nique lors des sorties vélo supérieures à 100 km.

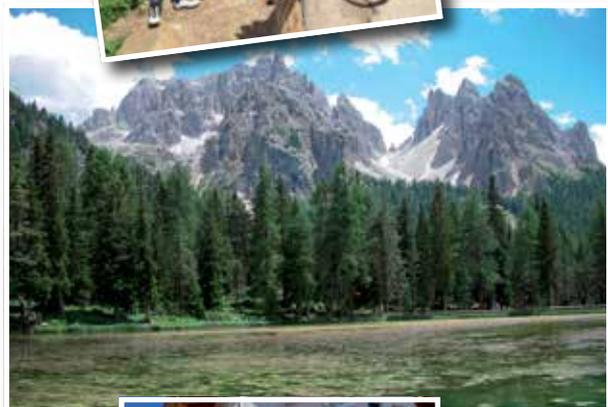
Les plus

- En prélude au séjour, possibilité de participer à l'une des plus célèbres cyclosporives d'Europe, le Maratona des Dolomites.
- Un déjeuner barbecue dans le jardin d'été de l'Hôtel,
- Pour les conjoints non cyclistes, la région offre de très nombreuses possibilités de balades en montagne.

Séjour n°28

Difficulté

Dénivelé cumulé : de 10000 à 13000 m
Kms parcourus : environ 400/500





8 jours / 7 nuits

Routes des Grandes Alpes Séjour n°29 du 21 au 28 août 2021

Lieu

Habère Poche.
Haute-Savoie.

18 Présentation
Habère Poche est un village niché au cœur des Alpes du Léman. A 25 mn de Thonon Les Bains et du Lac Léman, aux portes de la Vallée de la Ménoge, appelée également Vallée Verte. Dominé par le Mont Forchat, la Montagne d'Hirmentaz, la Pointe de Targaillon et le Crêt Vernay, quatre cols (de Cou, de Terramont, des Arces, des Moises), vous permettront de rejoindre les vallées environnantes.

L'hébergement

Hôtel Club 3* Les Cîmes du Léman. Dans un magnifique parc paysagé. Chambres spacieuses et confortables en pension complète. Restaurant avec terrasse et vue sur la Vallée Verte. TV, Wifi.

Les plus

- Piscine couverte chauffée,
- Parking privé, gratuit.

Séjour n°29

Difficulté

Dénivelé cumulé : de 9000 à 11000 m
Kms parcourus : environ 500/600



8 jours / 7 nuits



Lacs et Cols des Savoies

Séjour n°30 du 28 août au 4 sept. 2021

Lieu

Sevrier. Haute Savoie (Altitude 450 m)
en bord de lac, à 8 km d'Annecy.

Présentation

Portes du Massif des Bauges, l'intérêt du Lac d'Annecy et de sa région ne se limite pas aux charmes des eaux bleutées reflétant les montagnes. C'est également et surtout le point de départ idéal pour aller à la découverte de cols connus pour leurs diversités (Semnoz, Leschaux, Forclaz, Aravis...), et la beauté des paysages qui les entourent.

L'hébergement

Hôtel Club 3* Les Balcons du Lac, situé dans un parc dominant le Lac d'Annecy. Chambre très confortable en pension complète. Restaurant panoramique avec spécialités régionales.

Les plus

- Piscine chauffée,
- Parking privé.

Séjour n°30

Difficulté

Dénivelé cumulé : de 9000 à 10000 m
Kms parcourus : environ 600





8 jours / 7 nuits

Italie

Collines et Villages perchés de Toscane

Séjour n°31 du 11 au 18 septembre 2021

Lieu

Chianciano Terme.
Sienne.

Présentation

20 Entre Sienne et le Lac Trasimeno, nous vous invitons à parcourir une Toscane authentique, classée pour ses paysages et sites au patrimoine mondial de l'UNESCO. Riche en villages médiévaux, Montepulciano, Montalcino, Pienza, Castiglione di Lago, ce territoire reste relativement préservé du tourisme de masse. Au cœur de paysages magnifiques, entre vignes et oliveraies, vous sillonnerez des routes peu fréquentées aux profils étonnants et diversifiés!

L'hébergement

Hôtel Ricci 3*, situé au cœur de la station thermale de Chianciano. Chambre climatisée. TV, Wifi. Pension complète. Cuisine toscane.

Les plus

- Piscine couverte,
- Parking gratuit.

Séjour n°31

Difficulté

Dénivelé cumulé : de 8000 à 10000 m
Kms parcourus : environ 500/600





Elba - Marina di Campo

Séjour n°32 du 18 au 25 sept. 2021

Lieu

Marina di Campo.

Présentation

Malgré sa célébrité liée au court et forcé séjour de Napoléon Bonaparte, Elba est une île Méditerranéenne peu connue. Et c'est une chance!

Les 2/3 de l'île restent vierges de toutes constructions, seulement couvertes par la végétation primaire.

Les routes qui la sillonnent sont tourmentées et présentent des pourcentages parfois importants...

Ascension du Mont PERONE... Chacune d'elles vous offrira en outre un panorama magnifique sur la Mer omniprésente avec pour toile de fond les côtes, de la Toscane ou de la Corse, toutes proches.

L'hébergement

Dans la station balnéaire de Marina di Campo, Hôtel 3* Dei Coralli de grand confort. Chambre climatisée avec sanitaires complets, TV., Wifi .

En demi-pension. Cuisine Toscane et produits de la mer. Panier repas lors des grandes sorties.

Les plus

- A deux minutes à pied d'une des plus belles plages de l'île,
- Piscine-Jacuzzi,
- Parking gratuit.

Séjour n°32

Difficulté

Dénivelé cumulé : de 7000 à 8000 m
Kms parcourus : environ 500/600



Espagne

2 Séjours

8 jours / 7 nuits

8 jours / 7 nuits

Route de la Mallorca 312

Séjour n°34 du 16 au 23 oct. 2021

Costa Dorada

Séjour n°35 du 23 au 30 oct. 2021

Lieu

Alcudia. Ile de Majorque.

Présentation

La plus grande et la plus connue des Iles de l'Archipel des Baléares, Majorque est devenue ces dernières années une grande destination vélo. Plus spécifiquement, la partie Nord de l'île, avec ses reliefs et paysages remarquables, ses caps et baies restés sauvages et inscrits au Patrimoine mondial. Parcourue par des routes de qualité, cette vaste région, terre de la Mallorca 312 (Plus longue Cyclo sportive au Monde) est un formidable écrin pour vos sorties vélos. Une semaine idéale pour "aimer" votre fin de saison.

L'hébergement

Bike Hôtel Astoria Playa 4*. Chambres spacieuses et confortables, en pension complète. TV. Wifi.

Les plus

- 2 Piscine,

Séjour n°34

Difficulté 

Dénivelé cumulé :

de 8000 à 9000 m

Kms parcourus : environ 550/650



Lieu

Cambrils Playa. Taragone.

Présentation

Au sud de la Catalogne, la Costa Daurada propose de nombreuses routes vallonnées et peu fréquentées, qui traversent de pittoresques villages.

L'hébergement

Hôtel Estival Eldorado 4* directement en bord de mer. En pension complète.

Les plus

- Piscine lagon,
- Spa.



Séjour n°35

Difficulté 

Dénivelé cumulé :

de 7000 à 8000 m

Kms parcourus : environ 500/600

Les plus pour faciliter votre Séjour

Transferts

Individuel : Réservation obligatoire à l'inscription, sous réserve de disponibilités. Autre transfert, nous contacter.
Groupes ou Clubs +9 : pour tous nos stages ou séjours, sur demande à l'inscription.

Prix Aller-Retour par personne

Trajets	Lieu de RV	Jours Horaires	Durée mn	Km	Tarifs €
Nice/ Roquebrune	Nice Aéroport Terminal 1 ou 2 Arrêt minute	Samedi 14h/15h Retour dans la matinée	50	65	60
Les Arcs ou St Raphaël Valescure/ Roquebrune village*	Gare les Arcs	Samedi 14h/15h Retour dans la matinée	30	13	20
Nice/ La Colle s/Loup Arrêt minute	Nice Aéroport Terminal 1 ou 2 Retour dans la matinée	Samedi 14h/15h	25	12	30
Nice Menton Arrêt minute	Nice Aéroport Terminal 1 ou 2 Retour dans la matinée	Samedi 14h/15h	45	45	40
Marseille/Gréoux Aix/Gréoux Aix TGV	Aéroport Marseille Provence Retour dans la matinée	Samedi 14h/15h	70	80	90

* Pour Les Issambres - Gare de St Raphaël/Valescure, prendre le bus de la ligne régulière, Arrêt Les Issambres Val d'Esquières.

Voyagez léger - Louez votre vélo



Louez un vélo Route carbone à vos mesures sur l'ensemble de nos stages et la plupart de nos séjours cyclistes (sous réserve de disponibilité). **1- Comp. :** Carbone/Ultegra - Tarifs : 175 euros la semaine. Supplément roues Carbone : 60 euros. **2- Premium :** Carbone/Ultegra D12 ou Sram Red 22/Roues Carbone - Tarifs : 275 euros la semaine.

Possibilité de louer : VTT et e-Bike à Roquebrune et La Colle sur Loup, **Vélos de route et VTT à assistance électrique**. Nous consulter. (Sous réserve des disponibilités et des tailles).

Comment vous inscrire?

- 1) Complétez soigneusement et signez le bulletin d'inscription inséré dans la brochure (pour les clubs demandez nous le bulletin spécial), ou téléchargez le sur notre site internet,
- 2) Précisez votre mode de règlement,
- 3) Envoyez le tout à l'adresse des Stages du Soleil,
Dès réception de votre inscription et de votre acompte, nous vous adresserons un dossier de confirmation comprenant votre facture, tous les renseignements concernant le stage ou le séjour choisi, ainsi que quelques conseils pour passer un agréable séjour.
- 4) A plus de 45 jours de votre arrivée, vous pouvez modifier ou reporter votre réservation une seule fois, sans frais ni justificatif. Votre acompte sera intégralement versé sur tout stage ou séjour se déroulant au plus tard un an après réception de votre demande écrite (mail ou courrier).
- 5) Quelle que soit votre date de réservation, toute éventuelle offre ou remise ultérieure vous sera automatiquement appliquée lors du règlement de votre solde (consultez nous pour en connaître les conditions).

Comment régler?

Par chèque bancaire (France seulement). Par chèques vacances ANCV. Par paiement sécurisé en ligne : carte Visa, Mastercard ou Américan Express



Par virement bancaire sur notre compte Société Générale : Code IBAN : FR76 3000 3009 5000 0372 8121 529 - Code BIC : SOGEFRPP

Renseignements et Inscriptions

Les Stages du Soleil - 12 rue Vernier 06000 NICE - Tél : +33 (0)4 93 87 24 64

E-mail1 : stagesdusoleil@liguefolam.org - E-mail2 : contact@stagesdusoleil.org

www.stagesdusoleil.org

Avec les Stages du Soleil vous bénéficiez du sérieux et de l'expérience d'un acteur majeur du tourisme associatif, de conditions de réservation souples et de la garantie du meilleur prix sans surprise ni supplément.

Stages Dates Lieu Club+9 3A Double

Littoral et Haut Var - Roquebrune s/Argens

STAGES ROUTE

1	du 6 au 13 Février	Roquebrune Village ou Les Issambres	405	395	425
2	du 13 au 20 Février	"	435	425	455
3	du 20 au 27 Février	"	435	425	455
4	du 27 Fév. au 6 Mars	"	435	425	455
5	du 13 au 20 Mars	"	425	415	445
6	du 20 au 27 Mars	"	425	415	445
7	du 27 Mars au 3 Avril	"	465	445	485
8	du 3 au 10 Avril	"	475	455	495
9	du 10 au 17 Avril	"	499	480	520
10	du 17 au 24 Avril	"	505	485	525
11	du 24 Avril au 1 ^{er} Mai	"	505	485	525
12	du 1 ^{er} au 8 Mai	"	505	485	525
14	du 3 au 10 Octobre	"	435	425	455

Littoral Varois et Haut Pays Niçois

STAGES VTT

13	du 10 au 17 Avril	Roquebrune Village ou Les Issambres	499	480	520
16	du 3 au 10 Octobre	Roquebrune Village ou Les Issambres	435	425	455

STAGE TRIATHLON

15	du 1 ^{er} au 8 Mai	La Colle sur Loup	485	485	505
----	-----------------------------	-------------------	-----	-----	-----

24

Séjours Dates Lieu Double Club

Routes de Provence - Les Classiques

17	du 3 au 10 Avril	Routes du Tour et des Classiques à La Colle s/Loup	485	465
18	du 10 au 17 Avril	Entre Lubéron et Ventoux à Isles sur Sorgue	540	530
19	du 17 au 24 Avril	De la Ste Victoire au Lac de Ste Croix à Gréoux	565	540
20	du 24 Avril au 1 ^{er} Mai	Rtes des Baronnies Provençales à Rémuzat	565	540
21	du 1 ^{er} au 8 Mai	Alpes d'Azur - Routes de l'Iron Man et du Tour	505	485
22	du 8 au 15 Mai	Grande Alpi Maritime à Menton	595	575
23	du 22 au 29 Mai	Ardèche Méridionale et ses Gorges à Casteljou	565	545
24	du 29 Mai au 5 Juin	Gorges et Haut Verdon à Montpezat	555	535

Routes du Soleil - Les Plus Belles Etapes

25	du 5 au 12 Juin	Ubaye et Serre Ponçon à Chorges	575	555
26	du 19 au 26 Juin	Htes et Gdes Alpes à Serre Chevalier	595	575
27	du 26 Juin au 3 Juillet	Routes du Giro - Terre di COPPI - Piémont à Lurisia	595	575
28	du 3 au 10 Juillet	Italie - Dolomites et Maratona à La Villa	735*	715*
29	du 21 au 28 Août	Rtes des Gdes Alpes à Habère Poche	645	625
30	du 28 Août au 4 Sept.	Lacs et Cols des Savoies à Annecy	645	625
31	du 11 au 18 Sept.	Italie - Collines et Villages perchés de Toscane à Chianciano	595	575
32	du 18 au 25 Sept.	Italie - Elba - Marina di Campo	645*	625*
33	du 25 Sept. au 2 Oct.	Gdes Alpes et Turini à Menton	625	605
34	du 16 au 23 Octobre	Espagne - Route de la Mallorca aux Baléares	555	535
35	du 23 au 30 Octobre	Espagne - Costa Dorada à Cambrils	495	475
36	du 18 au 25 Sept.	De la Ste Victoire au Lac de Ste Croix à Gréoux	565	540
37	du 25 Sept. au 2 Oct.	Entre Lubéron et Ventoux à Isles sur Sorgue	540	530

Tarifs en Euros, par personne, base double en pension complète (sauf * n°28 et 32, 1/2 Pension + repas lors des sorties longues).
Suppléments Confort Roquebrune (selon disponibilités) : Villa base double 125 euros. Suppléments Single Stages 165 euros, Séjours nous consulter.
3A = 3 Adultes par villa sur une même inscription - Club+9 (+6) = Tarifs Club 9 (ou 6) personnes, chambre double ou villa 3A.

Stages du Soleil

Stages et Séjours sportifs Vélo - VTT - Triathlon

Bulletin d'inscription 2021

Pour les Clubs et la formule 3A : Télécharger les bulletins d'inscription spécifiques sur stagesdusoleil.org

Stage ou séjour : n°..... Lieu : Dates :

Participant 1 : <input type="checkbox"/> Licencié(e) <input type="checkbox"/> Non licencié(e) <input type="checkbox"/> Non pédalant(e)	Participant 2 : <input type="checkbox"/> Licencié(e) <input type="checkbox"/> Non licencié(e) <input type="checkbox"/> Non pédalant(e)
Nom :	Nom (si différent) :
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :
Adresse :	Adresse :
Code postal : Ville :	Code postal : Ville :
Pays :	Pays :
Téléphone :	Téléphone :
E-mail :	E-mail :

Photocopie de la licence ou certificat médical, pour les non licenciés, à joindre obligatoirement au bulletin d'inscription

ASSURANCE ANNULATION OPTIONNELLE (Cocher la case) <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Souhaite disposer d'une Chambre individuelle (Cocher la case) <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non - D'une Villa <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Mode de règlement	Détail du règlement
<input type="checkbox"/> chèque bancaire à l'ordre de : La Ligue de l'Enseignement	Prix du séjour : x personne(s) = €
<input type="checkbox"/> virement bancaire : IBAN : FR76 3000 3009 5000 0372 8121 529 BIC : SOGEFRPP	- Suppléments : Chambre individuelle..... = €
<input type="checkbox"/> chèques ANCV (minimum 200 €) 	Villa (Roquebrune)..... = €
	Transfert N°..... = €
	Location de vélo N°..... = €

Merci de bien vouloir nous faire parvenir un acompte de 150 € + 8 € (adhésion) par personne, + 30 € par vélo , si location de vélo.	⇒ Sous total A = €
	- Assurance annulation optionnelle (4% de A) = € (valable que si elle est souscrite à l'inscription) -----
	⇒ Sous total B = €
Je m'engage à régler le solde, au plus tard et sans rappel de notre part, 30 jours avant le début du stage ou 45 jours avant le début du séjour.	+ Adhésion obligatoire 8 € x personne(s) = € (valable pour toute la saison) -----
Si je réserve moins de 30 jours avant le début du stage, ou moins de 45 jours avant le début du séjour, je joins le paiement total du stage ou du séjour.	⇒ Total : = €

Je soussigné certifie avoir pris connaissance des conditions générales des Stages du Soleil et des conditions d'application de l'assurance annulation optionnelle. Je reconnais également disposer dans le cadre du présent contrat de voyage, par la facture, la brochure, la fiche descriptive, correspondants aux produits achetés, de toutes les informations prévues aux articles R.211-3 à R.211-11 du code du tourisme, relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou séjours, extrait qui figure dans la brochure en ma possession et sur le site internet des Stages du Soleil.
De plus je certifie sur l'honneur être en possession d'un certificat médical ne me contre-indiquant pas la pratique de l'activité sportive choisie.

Date :

Signature :

Stages du Soleil - Conditions Particulières 2021

Article I Présentation

Les Stages du Soleil sont organisés par la Ligue de l'Enseignement Folam. Entreprise solidaire d'Utilité Sociale. Association non lucrative ouverte à tous, responsable de plein droit de la bonne exécution du contrat.

• **Nos stages et séjours sont ouverts aux seuls adhérents à jour de cotisation.**

La photocopie de la licence sera exigée lors de l'inscription.

• Les participants utilisent leur propre matériel ou peuvent louer celui-ci par nos services.

Article II Immatriculation Garantie financière-Assurances

• **Les Stages du Soleil - la Ligue de l'Enseignement** bénéficient de :

- L'AGR Jeunesse et Sports

- Immatriculation : **R.O.V. IM 075 100 379.**

- Garantie financière : **FMS UNAT - 8, rue César Franck 75015 Paris.**

- Assurances/Accident/Assistance/Rapatriement : **APAC/IMA Paris.**

- RC Organisateur Voyage : **APAC Paris.**

• Les garanties proposées par l'assurance accident/Assistance rapatriement des Stages du Soleil seront mises en œuvres en complément de l'organisme payeur du stagiaire ou en cas de non couverture par celui-ci.

Article III Encadrement

• Tous nos stages et séjours sont accompagnés. L'encadrement des activités sportives proposées par les Stages du Soleil est assuré par des équipes de Capitaines de l'UFOLEP placés sous la responsabilité technique de professionnels diplômés. Des moniteurs qualifiés animent les stages de préparation VTT, TRIATHLON et TRAIL.

• Les participants s'engagent à respecter le code de la route, l'ensemble des réglementations en vigueur, ainsi que les consignes de l'organisation. Le participant demeure à tout moment responsable de ses actes et de son matériel.

Article IV Tarifs

Les prix de nos séjours sont forfaitaires; les arrivées tardives, les départs anticipés, les prestations non utilisées lors du séjour ne donnent lieu à aucun remboursement. Des réductions de tarifs peuvent être accordées (offre+, offre «spécial club»), afin de pouvoir en bénéficier, le participant concerné devra nous le préciser dès l'inscription. L'organisateur s'efforce de fournir les prestations au prix indiqué, toutefois des circonstances exceptionnelles peuvent l'amener à modifier certaines d'entre-elles (changement d'hébergement, fluctuation des taux de change, programme.)

En cas d'éventuelle non-conformité de nos prestations, les participants ont obligation de le signaler à notre responsable **sur place** et

non à leur retour.

Article V Réservation Inscription et Paiement

Préalablement à toute réservation, les participants doivent s'assurer que celui-ci est adapté à leurs capacités physiques.

Les Stages du Soleil ne pourront être tenus pour responsable si un participant s'avère physiquement inapte à suivre les activités sportives proposées.

• Les inscriptions sont obligatoirement effectuées par courrier ou en ligne, accompagnées de la photocopie de la licence et du règlement.

• Les clubs sportifs pour bénéficier du tarif doivent nous faire parvenir le bulletin d'inscription spécial club avec liste nominative accompagné de l'ensemble des fiches de renseignements individuelles.

• Dans tous les cas, le solde est à régler au plus tard 30 jours avant le départ pour les stages et 45 jours pour les séjours. Après une première relance, le non paiement du solde entraînera une annulation de l'inscription, l'acompte versé conservé. Aucun dédommagement ne pourra être réclamé.

• Une réservation signifie l'acceptation des conditions générales et toutes les instructions relatives au stage ou séjour concerné. Les Stages du Soleil s'accordent le droit de refuser une réservation.

• Il sera accusé réception de la demande d'inscription.

• Un dossier complet relatif au stage ou séjour sera envoyé à chaque participant.

Article VI Conditions d'annulation et modifications Spéciales 2021

• Les annulations ne sont prises que par écrit.

• **En cas de non-souscription de l'assurance annulation, les frais par personne sont les suivants :**

Pour les Stages :

- Plus de 31 jours avant le départ, retenue des seuls frais administratifs : **85 €/ personne.**

- 30 % du montant du stage, pour une annulation intervenant de 30 à 21 jours avant le début du stage.

- 60% du montant du stage pour une annulation intervenant de 20 à 15 jours avant le début du stage.

- 80 % du montant du stage pour une annulation intervenant de 14 à 8 jours avant le début du stage.

- 100% du montant du stage pour une annulation intervenant moins de 8 jours avant le début du stage ou non-présentation.

Pour les Séjours :

- Plus de 45 jours avant le départ, retenue des seuls frais administratifs : **85 €/ personne.**

- 30 % du montant du séjour, pour une annulation intervenant de 45 à 31 jours avant le début du séjour.

- 60% du montant du séjour pour une annulation intervenant de 30 à 15 jours avant le début du séjour.

- 100% du montant du séjour pour une annulation intervenant moins de 14 jours avant le début du séjour ou non-présentation.

• **Une modification de réservation est possible sans frais, si celle-ci intervient à plus de 15 jours du début du stage ou séjour. Dans tous les autres cas, les conditions d'annulations seront appliquées. Si le participant bénéficie d'une réduction (offre+, offre club) la modification de réservation entraînera, si les conditions ne sont plus remplies, l'application du plein tarif.**

Une cession du contrat de voyage à un tiers est possible sans frais et ce, jusqu'à 8 jours avant le début de nos stages ou séjours.

• En cas d'annulation de séjour par Les Stages du Soleil pour insuffisance du nombre de participants (J+30), ou pour circonstance exceptionnelle et inévitable, la totalité des sommes versées sera remboursée aux personnes inscrites, sans autres indemnités.

Article VII Garantie annulation optionnelle

• **Une assurance annulation optionnelle souscrite lors de l'inscription peut couvrir les frais d'annulation, (Sans justificatif en 2021. Hors non présentation). Dans ce cas, outre le coût de l'assurance, seule une franchise de 55 € par personne ou 120 € par famille sera retenue. L'adhérent devra faire parvenir un écrit, au plus tard à J-2 du stage ou du séjour.**

Article VIII Transport-Transfert

• Les frais relatifs au transport pour se rendre du domicile personnel au lieu de séjour ainsi que les transferts Gare/Aéroport, Port/Hôtel sont à la charge des participants, sauf si demandé.

Article IX Loi Informatique, fichiers et Liberté

• Nous rappelons à nos adhérents la possibilité qu'ils ont d'exercer leur droit d'accès, d'opposition, de modification, de rectification et de suppression sur les données nominatives les concernant, dans les conditions prévues par la loi n°78/17 du 06/01/1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Ces droits s'exercent par courrier postal : Stages du Soleil, 12 rue Vernier 06000 Nice.

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME
Reproduction des dispositions des articles R211-3 à R211-11 du Code du Tourisme
CONTRAT DE VENTE DE VOYAGES ET DE SÉJOURS

Article R211-3- sous réserve des exclusions prévues aux 3^e et 4^e alinéas de l'article L.211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur, ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R211-4- Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des présentations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
- 2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
- 3° Les prestations de restauration proposées ;
- 4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre d'État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- 6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
- 7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
- 8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
- 9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R.211-8 ;
- 10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 11° Les conditions d'annulation définies aux articles R.211-9, R.211-10, R.211-11 ;
- 12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de

maladie ;

13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R.211-15 à R.211-18

Article R211-5- L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R211-6 – Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

- 1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
- 2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
- 3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieu de départ et de retour ;
- 4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
- 5° Les prestations de restauration proposées ;
- 6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
- 8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R.211-8 ;
- 9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports ou aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
- 10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30% du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
- 11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
- 12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
- 13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le Vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du

sejour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R.211-4 ;

- 14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R.211-9, R.211-10 et R.211-11 ;
- 16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;
- 17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;
- 18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;
- 19° L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :
 - a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphones des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;
 - b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;
- 20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R.211-4 ;
- 21° L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

Article R.211-7- L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-8 – Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L.211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-9 – Lorsque, avant le

départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsque qu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R.211-4, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommage éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

- Soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
- Soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant son départ.

Article R211-10- Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalités des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R211-11- Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celle-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R.211-4.



Stages du Soleil

Provence Bike Hôtel

12, rue Vernier 06000 NICE - Côte d'Azur - France - Tél. +33 (0)4 93 87 24 64

E-mail 1 : stagesdusoleil@liguefolam.org

E-mail 2 : contact@stagesdusoleil.org



stagesdusoleil.org

wfolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

LA LIGUE
de l'enseignement
S'ASSOCIER EST UNE FORCE